



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ARRETE MODIFICATIF N°5 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION SPECIALISEE DE PREVENTION DE LA CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET
DE L'AUTONOMIE DE NORMANDIE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE,

VU le code de la santé publique, notamment ses articles L.1114-1, L.1432-4, D. 1432-28 à D.1432-32, de D.1432-44 à D.1432-47, D.1432-49 à D.1432-53 relatifs à la composition et au mode de fonctionnement de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU la loi N°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

VU le décret n°2015-1879 du 31 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHÉ, directeur général de l'ARS de Normandie ;

VU le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à conférence régionale de santé et de l'autonomie ;

 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

VU l'arrêté portant nomination des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie en date du 30 septembre 2021 ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2021 portant nomination des membres de la commission spécialisée de prévention ;

VU l'arrêté modificatif n°1 du 17 juin 2022 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée de prévention ;

VU l'arrêté modificatif n°2 du 22 février 2023 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée de prévention ;

VU l'arrêté modificatif n°3 du 13 septembre 2023 portant modification de la composition des membres de la commission spécialisée de prévention ;

VU l'instruction n° SG/Pôle Santé ARS/2021/132 du 22 juin 2021 relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de la santé et de l'autonomie ;

VU le courriel du 19 décembre 2023 de la CARSAT ;

VU le courrier du 30 janvier 2024 de la FHF Normandie.

A R R E T E

ARTICLE 1 : La liste des membres titulaires et suppléants de la commission spécialisée prévention de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Normandie est complétée ou modifiée comme suit :

5) Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

b) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

- Monsieur Thierry TIRARD est nommé 2^{ème} suppléant de monsieur Guy BESNARD en remplacement de madame Blandine DEVAUX

7) Collège des offreurs de services de santé

- Monsieur Martin TRELCAT est nommé 1^{er} suppléant de monsieur Frédéric MARIE en remplacement de madame Sandrine COTTON

ARTICLE 2 : La version actualisée et consolidée de la composition de la commission spécialisée de prévention est annexée au présent arrêté.

 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

ARS Normandie Siège régional Espace Claude Monet 2, place Jean Nouzille CS 55035 14 050 CAEN Cedex
Tél : 02.31.70.96.96 www.ars.normandie.sante.fr    

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux près du tribunal administratif sis 3 rue Arthur Le Duc à Caen (14000) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Normandie. La saisine du tribunal administratif peut se faire via Télérecours citoyens www.telerecours.fr

ARTICLE 4 : La Directrice de la stratégie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la région Normandie.

Fait à Caen, le 28 FEV. 2024

Le Directeur général,

Thomas DEROCHÉ

ANNEXE : COMPOSITION ACTUALISEE DE LA CSP DE NORMANDIE

1) Collège des représentants des collectivités territoriales de Normandie (5)

Un conseiller régional

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Cécile REMY-BASTIT	Julie BARENTON-GUILLAS	Sylvie GRENIER

Deux présidents de conseil départemental ou leurs représentants

Titulaires	1 ^{er} Suppléants	2 ^{ème} Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des groupements de communes

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des communes

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Thierry OZENNE	Edwige ANQUETIL	Jacky BIDOT

2) Collège des représentants des usagers des services de santé ou médico-sociaux (6)

Quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L1114-1 du code de santé publique

Titulaires	1 ^{er} Suppléants	2 ^{ème} Suppléants
Jean-Pierre LUCAS	Yves BERARD	Eric PERCEAU
Philippe GUERARD	Christian MAHAUT	Julie ESCALIE
Anne Marie BEAUVAIS	Annick HAISE	En attente de désignation
Evelyne TOUZARD	Marie-José VION	En attente de désignation

Un représentant des associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Michel NAVARRO	Guy FAUCHE	En attente de désignation

Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

Un représentant des associations des personnes handicapées

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation

3) Un représentant des conseils territoriaux de santé

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation	En attente de désignation

4) Collège des partenaires sociaux (4)

Un représentant des organisations syndicales de salariés

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Bernard SIMON	En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des organisations professionnelles d'employeurs

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Christine BONNIEUX	Catherine HENAULT	Florence THOMAS BOATAS

Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Eric DE FALCO	Gilles TREUIL	Pierre-Adrien LIOT

Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Jean-Michel DEBESNE	Pascaline BELLIER DE FROMONT	Pascal HARDY

5) Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale (4)

Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Aurélien NOBIS	en attente de désignation	en attente de désignation

Un représentant de la CARSAT

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Guy BESNARD	Magali SCELLES	Thierry TIRARD

Un représentant de la CAF

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Marie MEZIERE	Michaël AUBERT	Sandra CARPENTIER

Un représentant de la Mutualité française

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Gérard ALIX	Johnny VIALE	Luc CHOUBRAC

6) Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé (6)

Un représentant des services de santé scolaire et universitaire

Titulaires	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Dr Judith FISCHER	Dr Mathilde LECHEVREL	En attente de désignation

Un représentant des services de santé au travail

Titulaires	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Karine THOMAS	Sophie RANNOU	En attente de désignation

Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Dr Hélène HUGLA	Dr Laëtitia GIULIANI	Anne LE SOUDIER

Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention, et l'éducation pour la santé

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Jean-Marc DUJARDIN	Marion BOUCHER-LEBRAS	Isabelle LANDREAU

Un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Pascale DESPRES	Daniel REGUER	Corinne LARMOIRE

 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales-2>

Un représentant des associations de protection de l'environnement

Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
Jean-Pierre PAILLETTE	Michel HORN	Stéphanie DEROBERT

7) Quatre représentants du collège des offreurs de services de santé dont :

- Un représentant des établissements publics de santé, des établissements privés de santé, des établissements privés de santé à but non lucratif ou des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile ;
- Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées ou accueillant des personnes âgées ;
- Deux membres des unions régionales des professionnels de santé.

Titulaires	1 ^{er} Suppléants	2 ^{ème} Suppléants
Frédéric MARIE	Martin TRELCAT	Joanny ALLOMBERT
Mathilde MAIRY	Jérôme TRIQUET	Clémence ROUCAN
Patrice LEPRINCE	Jérémy MAUDOUIT	Olivier GRUCHY
Sébastien LEDUNOIS	Françoise GARCIA	Dr François CHAVATTE

 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre site internet <https://www.normandie.ars.sante.fr/mentions-legales>